

**Aux gestionnaires d'infrastructure (GI) et entreprises du trafic ferroviaire (ETF) de l'UTP
(chemin de fer à voie métrique),
Groupes d'experts Technique de construction et environnement, Véhicules à voie métrique,
Tramways, Romand,
Office fédéral des transports, section Admissions et règles,
RAILplus, Swissrail, VSBTU,
Réactions à la révision**

Berne, le 10 juin 2024
martin.strobel@utp.ch

**R RTE 29500 «Standardisation essieux et branchements – Voie métrique»
Invitation à la première lecture**

Mesdames, Messieurs,

Sous la conduite de Gerhard Züger, Zentralbahn, le groupe de projet de l'UTP R RTE 29500 a élaboré le projet de réglementation actualisée et vous soumet le document pour une première lecture.

Vous trouverez ci-joint les documents suivants:

- Fiche d'information pour la première lecture d'une réglementation RTE
- Projet R RTE 29500 du 06.06.2024
- Tableau «R RTE 29500 -1lecture-propositions» (modèle Word)

La réglementation R RTE 29500 a été mise en vigueur en 2007. Depuis, les entreprises ferroviaires ont accumulé de très nombreuses expériences supplémentaires dans le domaine des essieux et des rails. La réglementation RTE actuelle a été dépassée sur certains sujets par l'évolution technique ces dernières années, des chapitres sont devenus superflus et de nouvelles évolutions ne sont pas encore prises en compte. L'objectif de la présente révision du R RTE 29500 est de redonner aux usagers un moyen d'aide actuel. La révision comprend trois orientations principales:

- Suppression d'éléments devenus superflus ou dépassés
- Actualisation du contenu
- Ajout des nouveaux défis liés à l'exploitation mixte tram/voie métrique

Délai d'envoi de vos propositions:
Adresse e-mail pour l'envoi:

26 juillet 2024
RTE@utp.ch

Nous recueillons volontiers vos réactions et celles d'autres spécialistes de votre entreprise ferroviaire dans la mesure où celle-ci est concernée par cette réglementation RTE. Veuillez faire suivre la présente invitation aux personnes concernées.

Le projet de réglementation n'a pas encore été mis en forme définitivement. Il faut s'attendre à des changements dans la mise en forme et d'ordre rédactionnel dans la version finale. Veuillez donc vous concentrer sur le contenu technique pour la première lecture. La réglementation définitive sera publiée en français et en allemand. La traduction en français n'aura lieu qu'une fois que la version allemande définitive sera disponible.

Le principe du RTE voulant que les lectures ne s'effectuent que dans la langue dans laquelle la réglementation a été rédigée doit être maintenu. Les lectures en deux langues sont extrêmement exigeantes en matière de coordination. Les ressources dont dispose l'équipe de projet RTE ne permettent pas d'absorber ces charges supplémentaires.

Veillez entrer vos propositions de textes et de modifications au sujet du projet de réglementation (en allemand ou en français) dans le tableau Word ci-joint et les envoyer par e-mail à RTE@utp.ch. Envoyez-nous vos propositions impérativement dans le fichier Word prévu à cet effet (ne pas générer de PDF) de sorte que nous puissions les traiter ultérieurement. Si vous ne souhaitez pas de compléments, vous pouvez aussi nous l'indiquer dans un bref e-mail sans pièce jointe.

Le groupe de projet discutera des propositions de textes et de modifications et décidera d'en tenir compte ou non. Les participants à la première lecture seront informés des résultats.

Vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agrèer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.



Martin Strobel
Chef de projet Système ferroviaire

Copie aux membres du groupe de projet R RTE 29500